



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 26

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 12

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Monique BAYARD
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Claire TOMASELLI		

### **Membres absents :**

Madame Océane GODARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

---

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

### **Action métropolitaine en faveur de l'insertion professionnelle - subvention 2024 à l'entreprise d'insertion ID'EES 21**

Dans le cadre des transferts de compétences sociales précédemment portées par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Dijon métropole a étendu son action dans le champ de l'insertion, avec pour ambition de permettre à chaque citoyen d'accéder à une activité professionnelle sur le territoire. Il s'agit d'accompagner les publics vers l'emploi, tout en prenant en compte leurs difficultés sociales (accessibilité au logement, accès aux droits, accueil des enfants, etc.). L'appui à l'entreprise d'insertion ID'EES 21 s'inscrit dans ce cadre d'intervention.

Née en 1985, ID'EES 21 est une entreprise d'insertion qui intervient dans des domaines divers tels que les espaces verts, l'entretien-propreté, le tri des déchets ou la propreté urbaine. Elle compte plus de 150 salariés permanents, 350 salariés en parcours d'insertion et réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros annuel.

Au-delà de sa vocation économique, l'entreprise est porteuse d'un projet visant l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. L'immersion en milieu professionnel est un outil au service de la reprise de confiance et la montée en compétences des salariés en parcours.

Le soutien de Dijon métropole se caractérise par la participation au financement d'un poste de conseillère en économie sociale et familiale. Elle intervient auprès des salariés en insertion et vient en support de l'accompagnement réalisé par les conseillères en insertion professionnelle. Elle établit un diagnostic et un suivi social qui permettent de maintenir les salariés en insertion dans l'emploi, en levant les freins liés aux domaines de la vie quotidienne (logement, accès aux droits, garde d'enfants, etc.). Elle agit en interface avec les travailleurs sociaux des CCAS, de Dijon métropole ou du Conseil Départemental.

Le budget prévisionnel de l'action est évalué à près de 40 240 €. Dans le but de soutenir cette action favorisant l'insertion socio-professionnelle, il est proposé à Dijon métropole d'accorder une subvention de 20 000 € à ID'EES 21 pour l'année 2024.

#### **Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 20 000 € à ID'EES 21 ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2024.

SCRUTIN      POUR : 38                                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                                    NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 12 PROCURATION(S)